

Reprise fragile et inégale dans le Bâtiment : la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes met en avant treize mesures pour conforter l'activité et lutter contre la fracture territoriale

Après 6 mois de présidence d'Emmanuel Macron, au moment où le parlement se prononce sur des arbitrages conséquents pour la Profession dans le cadre du projet de loi de finances 2018, le Président de la FFB Auvergne-Rhône-Alpes, Gilles COURTEIX, le 1^{er} Vice-Président Franck COTTON et les 11 Présidents des Fédérations départementales BTP ont souhaité faire le point sur la situation de la profession en région.

L'occasion pour la profession qui représente en Auvergne-Rhône-Alpes 55 191 entreprises et 136 461 salariés (7% des actifs de la région) de rappeler que la reprise en Auvergne-Rhône-Alpes est fragile et doit impérativement être confortée. De même, le regain d'activité apparaît très inégal selon les territoires, entre d'un côté les métropoles et l'économie de montagne et de l'autre les zones rurales et périurbaines.

Dans ce contexte, la Fédération Régionale a souligné que certaines mesures constituaient de réelles avancées : la réforme du code du travail, la réforme du compte pénibilité transformée en compte prévention, le combat engagé au niveau européen pour modifier la directive détachement, même si l'application effective ne pourra vraisemblablement se faire avant quatre ans. Le grand plan d'investissements pour le quinquennat qui affiche 9 milliards d'euros pour la rénovation thermique est aussi une bonne nouvelle. Le plan stratégique « logement » comporte lui aussi des mesures positives (inversion de la fiscalité immobilière, lutte contre les recours abusifs, simplification des normes) mais qui ne produiront leurs effets qu'à moyen terme.

A l'inverse, la Fédération Régionale dénonce le caractère contre-productif de plusieurs mesures : l'Impôt Sur la Fortune Immobilière stigmatise l'investissement immobilier et certains arbitrages relatifs aux dispositifs fiscaux PINEL et CITE risquent, s'ils étaient confirmés, de creuser un peu plus encore la fracture territoriale et de pénaliser le fragile marché de la rénovation.

Projet de loi de finances 2018 : Ne pas casser ce qui fonctionne !

A l'occasion de la Conférence de Presse du 13 novembre 2017, la Profession a donc mis en avant 13 mesures pour conforter la reprise du Bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes et lutter contre la fracture territoriale. Dans le cadre du projet de loi de finances 2018 actuellement débattu, la Fédération Régionale insiste tout particulièrement sur la nécessité de maintenir le Prêt à Taux Zéro dans le neuf en zones B2 (communes de 50 000 hab. à 250 000 hab.) et C jusqu'au 31 décembre 2019 et de revoir les arbitrages concernant d'une part, le dispositif PINEL dans les zones dites détendues et d'autre part les travaux éligibles au CITE en prolongeant la date d'application aux fenêtres, volets, portes et chaudières à fioul.

Une reprise fragile et inégale

Logements : un redémarrage des chantiers encore fragile

Fin septembre, sur 12 mois cumulés, 52 900 logements ont été mis en chantier, soit une progression de + 11,6%. Cette évolution demeure toujours inférieure à la moyenne nationale qui est de +17,6%. A l'inverse, la progression des permis de construire est plus importante en Auvergne Rhône Alpes qu'au niveau national : +16,5%, contre +12,1%. Si cela se confirme, le rythme de la reprise régionale pourrait rejoindre celui du national.

Cependant, les réservations (-11,9%) et les mises en vente ont décroché au cours du second trimestre 2017, notamment dans le collectif. Ce décrochage risque de se retrouver dans l'activité bâtiment d'ici 12 mois. Le risque d'un essoufflement dans le neuf n'est pas à exclure.

Bâtiments non résidentiels : intensification des mises en chantier

Le rythme des mises en chantier s'est intensifié, avec une progression de +15,7% des surfaces de locaux commencés. Les autorisations sont, elles aussi, bien orientées avec +8,3%, ce qui place la région Auvergne Rhône-Alpes au-dessus de la moyenne nationale. La construction neuve de locaux représente environ 14 % de l'activité totale bâtiment de la région.

L'entretien et la rénovation sont en légère progression

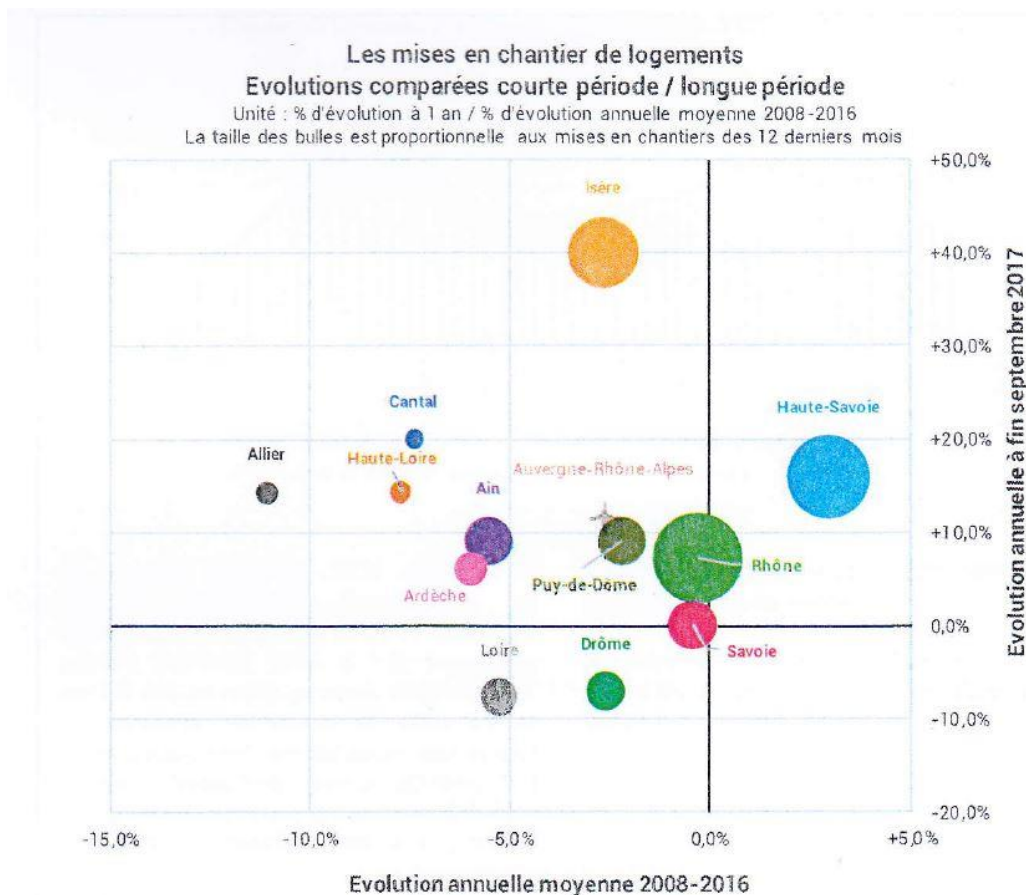
L'entretien rénovation progresse très légèrement avec +2,3 % par rapport au trimestre précédent mais reste en dessous de la moyenne nationale. La rénovation dans l'individuel a permis de compenser la baisse dans le collectif.

L'emploi en légère hausse

Après s'être stabilisée à la fin de l'année, la courbe de l'emploi repart légèrement à la hausse à la fin du second trimestre 2017 : +1,1% sur un an. Les deux Savoie et le Rhône connaissent les plus fortes progressions. L'emploi est stable partout ailleurs sauf en Ardèche et dans l'allier qui connaissent encore une dégradation des effectifs.

Une importante fracture territoriale

La fracture territoriale entre les métropoles et l'économie de montagne d'un côté, les zones rurales et périurbaines de l'autre, concerne l'ensemble des marchés, à l'exemple de celui du logement neuf.



13 mesures pour conforter la reprise du Bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes et lutter contre la fracture territoriale

Conforter la reprise du Bâtiment

1. Soutenir la primo-accession et la rénovation thermique
2. Ne pas stigmatiser l'activité immobilière
3. Conforter le dynamisme de la construction sociale
4. Lutter contre la concurrence déloyale
5. Amplifier la simplification normative
6. Soutenir la santé financière des entreprises
7. Mobiliser le marché de l'emploi

Lutter contre la fracture territoriale

1. Développer une politique du logement adaptée aux zones détendues
2. Construire une politique dynamique d'aménagement des territoires
3. Maintenir l'investissement public local
4. Défendre l'artisanat
5. Faciliter l'accès des TPE-PME aux nouveaux marchés
6. Accompagner la transition numérique

[Les 13 mesures sont téléchargeables sur www.aura.ffbatiment.fr](http://www.aura.ffbatiment.fr)

Les 11 présidents des fédérations départementales BTP d'Auvergne Rhône-Alpes :

Pierre CONVERT, Président Fédération départementale BTP Ain - **Didier LINDRON**, Président Fédération départementale BTP Allier, Président du Conseil de l'Artisanat de la FFB Auvergne-Rhône-Alpes - **Thibault RICHARD**, Président Fédération départementale BTP Isère, Président de la Commission Environnement de la FFB Auvergne-Rhône-Alpes - **Thierry VIDONNE** Président Fédération départementale BTP Loire, Vice-Président Secrétaire de la FFB Auvergne-Rhône-Alpes - **Jean-Michel VERDIER**, Président Fédération départementale BTP Cantal, Président de la Commission Emploi de la FFB Auvergne-Rhône-Alpes - **Gérard PAYEN** Président Fédération départementale BTP Drôme-Ardèche, Président de la Commission des Affaires sociales de la FFB Auvergne-Rhône-Alpes - **Hervé GUILLOT** Président Fédération départementale BTP Haute-Loire - **Georges FAURE** Président Fédération départementale BTP Puy-de-Dôme, Président de la Commission Métiers de la FFB Auvergne-Rhône-Alpes - **Samuel MINOT** Président Fédération départementale BTP Rhône et Métropole - **René CHEVALIER** Président Fédération départementale BTP Savoie - **Philippe LANSARD** Président Fédération départementale BTP Haute-Savoie, Président de la Commission Formation de la FFB Auvergne-Rhône-Alpes.

Contact Presse :

François MARESCHAL, Secrétaire Général
FFB Auvergne Rhône-Alpes
Tél. 04 72 44 45 20
Mail : francois.mareschal@ffbaura.fr